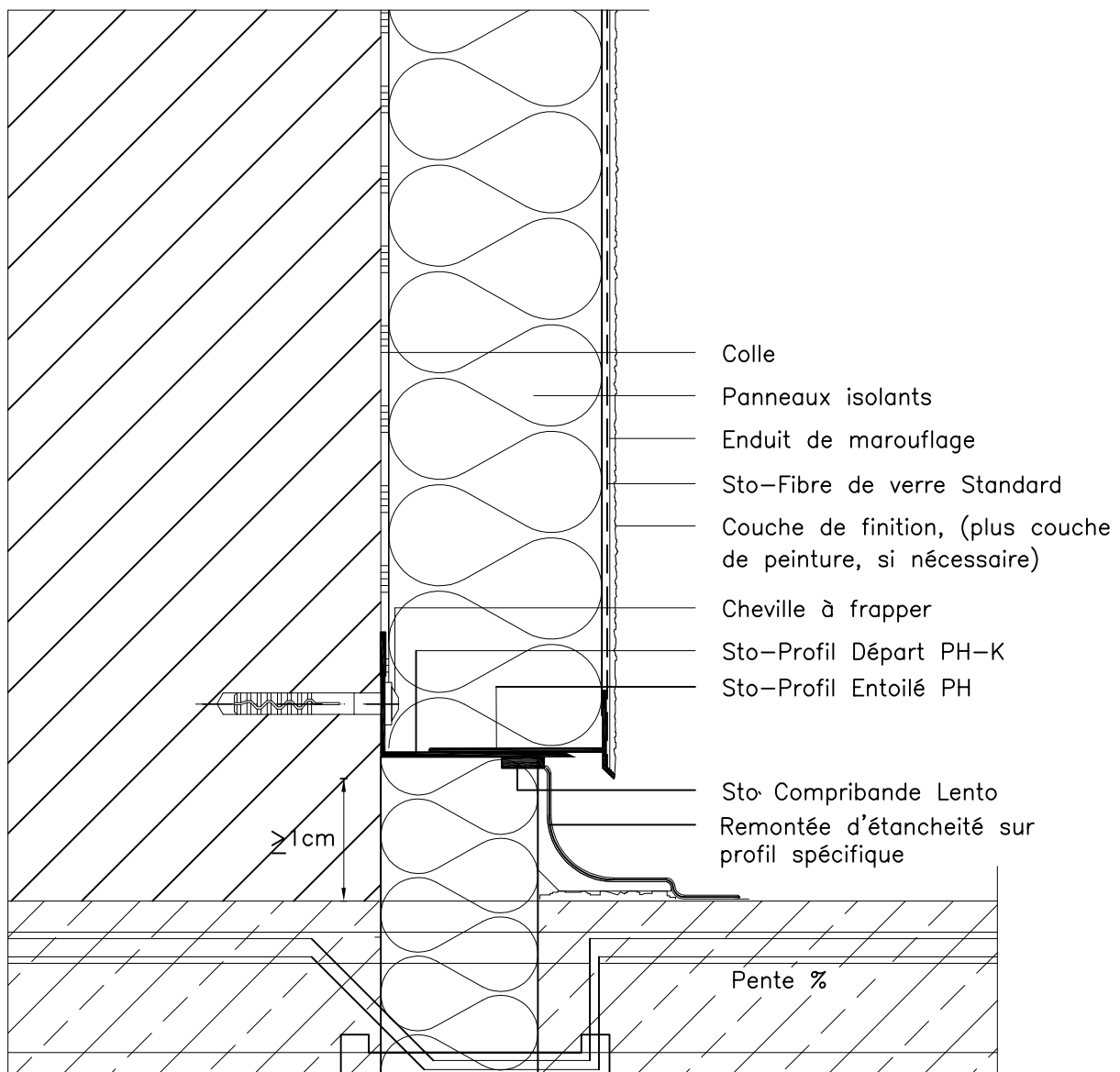


## Systèmes d'isolation thermique de façades Sto

Démarrage sur sol de balcon /loggias avec rupture de pont thermique

Rev.-Nr. 01/04/12

W 137-F



ATTENTION : Les indications de construction présentées sont générales et schématiques car elles ne sont destinées qu'à décrire le principe fonctionnel d'une ITE STO : L'entrepreneur doit vérifier la faisabilité de la mise en oeuvre et l'adéquation des composants. Cette vérification, obligatoire, est de sa seule responsabilité et ne saurait engager celle de STO pour le respect des dimensions sont à valider et à fixer sur chantier et ce document ne saurait en aucun cas remplacer des études de construction, de détails de construction, de montage requises. Des dispositions légales et réglementaires doivent être impérativement respectées.